

Secteur de Sainte-Marthe-du-Cap

Le 4 août 2021 - La Ville de Trois-Rivières se voit dans l'obligation de demander aux résidents du secteur de **Sainte-Marthe-du-Cap** de **faire bouillir leur eau au moins une minute avant de la consommer**.

Les résidents et commerçants concernés par cet avis se trouvent dans le **périmètre délimité par le rang Saint-Malo et toutes les rues perpendiculaires**.

Les personnes inscrites au service de téléphonie ciblée dans ce périmètre recevront un appel automatisé.

La présence d'une bactérie E.coli dans l'eau force la Ville à adopter cette mesure qui sera en vigueur jusqu'à nouvel ordre. Les jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes dont le système immunitaire est affaibli sont particulièrement à risque. Les symptômes les plus fréquents sont les vomissements, les diarrhées et les maux de ventre.

Nous vous invitons à partager cet avis avec vos connaissances et voisins, notamment avec les personnes isolées ou dont la santé est précaire.

Il est présentement trop tôt pour déterminer le moment auquel l'avis prendra fin. L'échantillonnage et l'analyse des résultats prennent en moyenne entre 30 et 72 h.

Que devez-vous faire ?

- De **l'eau bouillie à gros bouillons pendant une minute ou embouteillée** doit être utilisée pour les usages suivants :
 1. Boire et préparer des breuvages;
 2. Préparer des biberons et aliments pour bébés;
 3. Laver et préparer des aliments crus (fruits, légumes, etc.);
 4. Apprêter des aliments qui ne requièrent pas de cuisson prolongée (soupes en conserve, desserts, etc.);
 5. Fabriquer des glaçons;
 6. Se brosser les dents et se rincer la bouche;
 7. Abreuver les animaux de compagnie.
- Jetez les glaçons, boissons et aliments préparés avec l'eau du robinet après la date de l'avis;
- Pour ce qui est de l'hygiène personnelle (lavage des mains, douche, bain), on peut utiliser l'eau de l'aqueduc tout en s'assurant de ne pas en avaler. Pour les jeunes enfants, il est donc recommandé de mettre très peu d'eau dans la baignoire et de ne pas les laisser jouer dans l'eau;
- La vaisselle et les vêtements peuvent être lavés à l'eau chaude ou tiède de manière habituelle avec du détergent. Il faut toutefois bien laisser sécher la vaisselle avant de l'utiliser de nouveau. Pour les personnes qui possèdent un lave-vaisselle, utilisez le cycle le plus chaud;
- **Écoles, entreprises, commerces et institutions** : avisez votre personnel et votre clientèle à l'effet que l'eau est impropre à la consommation. Pour ce faire, **affichez cette information aux endroits où l'eau potable est habituellement disponible. Il est également recommandé de fermer la valve des fontaines et robinets utilisés pour la consommation.** Vous devez fournir une eau potable à votre personnel et clientèle jusqu'à ce que l'eau redevienne propre à la consommation.

Ville de Trois-Rivières

Direction des
communications et
de la participation citoyenne

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 372-9014
communications@v3r.net

La Ville de Trois-Rivières prend actuellement toutes les mesures à sa disposition pour identifier et corriger la source du problème. Afin d'être avisé des prochains avis, inscrivez-vous à la [téléphonie ciblée](#). Sinon, les citoyens sont invités à suivre l'évolution de la situation dans les médias et sur le site Web municipal ([v3r.net](#)). Au besoin, ils peuvent aussi communiquer avec le Service aux citoyens de la Ville de Trois-Rivières au 311. Notez qu'habituellement, un tel avis reste en vigueur pendant au moins 4 jours.

